



COMMUNE DE MAGNY-VERNOIS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sommaire :

I. Éléments de contexte

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Éléments de contexte

La commune de Magny-Vernois est le siège social de l'entreprise Vetoquinol, qui fait partie des 10 premiers laboratoires pharmaceutiques vétérinaires mondiaux. Le groupe français d'ingénierie et de production d'équipements automobiles Faurecia, mondialement réputé, y dispose également d'un site de production de sièges automobiles. Selon les chiffres de l'INSEE, Magny-Vernois compte 1 375 habitants au 1^{er} janvier 2016 (2015 : 1373 habitants).

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (salle des fêtes), aux ventes de bois, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à divers remboursements.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est ainsi passée de 102 306 € en 2013 à 57 123 € en 2016.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	153 840,77 €	Excédent brut reporté (pour information)	135 819,08 €
Dépenses de personnel	302 597,35 €	Recettes des services	181 626,79 €
Autres dépenses de gestion courante	223 605,05 €	Impôts et taxes	599 666 €
Dépenses financières	3 669,53 €	Dotations et participations	107 636,04 €
Dépenses exceptionnelles	460 €	Autres recettes de gestion courante	41 874,70 €
Autres dépenses	529 €	Recettes exceptionnelles	6 533,89 €
Dépenses imprévues	0 €	Recettes financières	2,28 €
Total dépenses réelles	684 701,70 €	Autres recettes	3 042,90 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	25 145,25 €	Total recettes réelles	940 382,60 €
		Produits (écritures d'ordre entre sections)	0 €
Total général	709 846,95 €	Total général	940 382,60 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2016 :

- concernant les ménages
 - ✓ Taxe d'habitation : 4,49 %
 - ✓ Taxe foncière sur le bâti : 11,46 %
 - ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 43,75 %
- concernant les entreprises
 - ✓ Le taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) dépend de la Communauté de Communes du Pays de Lure.

Le produit de la fiscalité locale s'est ainsi élevé à 350 606 €.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat se sont élevées à 7 097 €.

e) Effectifs de la collectivité.

La commune emploie 9 agents titulaires, dont 5 à temps complet, soit 7,5 équivalents temps plein (ETP) et 1 agent contractuel à temps non complet (20 heures hebdomadaires).

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté (pour information)	75 652,22 €	FCTVA	32 902 €
Remboursement d'emprunts	16 822,74 €	Mise en réserves	538 831,22 €
Travaux d'équipements (cf. liste en c)	362 701,99 €	Taxe aménagement	14 071,79 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	0 €	subventions	26 203,69 €
		Emprunt	0 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	25 145,25 €
		Autres recettes	9 274,70 €
Total général	379 524,73 €	Total général	646 428,65 €

c) Les projets de l'année 2016 ont été les suivants :

- ✓ Travaux de voirie : 47 363,97 €
- ✓ Réhabilitation et extension des vestiaires du stade : 205 269,53 €
- ✓ Aménagement de l'impasse Champiez : 45 579,28 €
- ✓ Travaux en forêt : 849,20 €
- ✓ Acquisitions foncières : 4 551,68 €
- ✓ Travaux d'électrification : 25 696,80 €
- ✓ Achat de matériel : 18 254,50 €
- ✓ Travaux de bâtiments : 1 322,60 €
- ✓ Travaux de réfection de la boulangerie : 13 814,43 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Récapitulation

Dépenses de fonctionnement : 709 846,95 €

Recettes de fonctionnement : 940 382,60 €

Dépenses d'investissement : 379 524,73 €

Recettes d'investissement : 646 428,65 €

Crédits reportés en 2017 :

- ✓ dépenses : 242 556 €
- ✓ Recettes : 88 193 €

b) Principaux ratios

- ✓ Dépenses réelles de fonctionnement / population : 497,96 €
- ✓ Produit des impositions directes/population : 254,99 €
- ✓ Recettes réelles de fonctionnement / population : 683,91 €
- ✓ Dépenses d'équipement brut / population : 263,78 €
- ✓ Encours de la dette / population : 156,93 €
- ✓ DGF / population : 51,98 €
- ✓ Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : 44,19 %
- ✓ Dépenses de fonct. et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 74,60 %
- ✓ Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 38,57 %
- ✓ Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 22,95 %

c) Etat de la dette

La commune dispose encore de deux emprunts non soldés, l'un se terminant au 17 avril 2018, l'autre au 1^{er} avril 2023.

Le capital restant dû au 31 décembre 2016 est de 95 273,17 €.

Fait à Magny-Vernois, le jeudi 30 mars 2017

Le Maire,

Guy DECHAMBENOIT

